

Contribution thématique sur l'immigration

POUR UNE POLITIQUE D'IMMIGRATION RÉPUBLICAINE ET SOLIDAIRE

Mots clés :

Migrations économiques, migrations contraintes, aide publique au développement (APD), régularisations, République, politique d'intégration.

INTRODUCTION

Processus humain et social multiséculaire, l'immigration reste, dans nos sociétés, une question cruciale pour les Etats et les relations internationales.

En préambule, nous devons admettre que les flux migratoires ne peuvent que croître sur tous les continents étant donné la situation d'extraordinaire inégalité de développement entre les pays du Sud et ceux du Nord. Nous devons faire face à une donnée qui ne peut plus être traitée uniquement selon l'intérêt national. Elle nécessite d'être analysée au regard des relations internationales, complexes et interdépendantes.

Fille d'immigré italien, je dois au fait que mon père ait obtenu la nationalité française, et à l'école républicaine, d'avoir pu faire le parcours qui est le mien. Je comprends donc fort bien, que sur d'autres continents beaucoup d'hommes et de femmes rêvent de cela. C'est pourquoi j'aimerais que les socialistes contribuent à changer la vision de l'immigration chez nos contemporains.

ACCEPTER LA REALITE MIGRATOIRE

Les flux migratoires n'échappent pas au phénomène de globalisation. Ils ne se résument plus au seul pourtour méditerranéen, et sont aujourd'hui mondiaux, massifs et ininterrompus. Ils ont pour source les inégalités de développement et prennent des formes économiques et politiques. Il y avait environ 190 millions de migrants dans le monde en 2005. L'Afrique, à elle seule, comptait moins de 100 millions d'habitants dans les années 1960, elle devrait avoir plus d'un milliard d'habitants en 2030. Nous sommes donc en présence d'un phénomène en volume considérable, et qui ne peut que s'accroître.

Les migrations prennent schématiquement deux formes¹ : elles trouvent leurs racines dans les inégalités de développement (migrations économiques) et les dictatures ou la dureté de certains régimes politiques et donnent alors droit à l'asile (migrations contraintes). Or, on assiste à un freinage d'ampleur de nos politiques d'immigration actuellement. La gauche doit défendre l'immigration politique et redonner du sens à l'immigration économique.

Or, les socialistes doivent clarifier leur position sur ce sujet. De son côté, la droite a développé de plus en plus une politique d'immigration défensive, conçue du point de vue du seul intérêt national, et présentée comme protectrice d'un certain niveau de vie... Cette politique défensive se nourrit d'arguments d'ordre culturel, on le voit en France, en Italie et ailleurs. L'idée d'une incompatibilité entre les cultures s'est progressivement développée et installée dans le débat public. Elle présente l'immigration comme problématique, tant sur le plan économique et social, que culturel, et ajoute des arguments de dangerosité pour la cohésion nationale, sur le plan de sa stabilité et de son homogénéité. Elle a donc produit des mécanismes de protection très coercitifs et très limitatifs.

¹ Nous n'intégrerons pas les migrations temporaires dans ce document.

La gauche est sur ce point très ambivalente. Elle navigue entre une certaine rationalité et une forme d'idéalisme. Le versant de la rationalité reprend à son compte l'idée selon laquelle on ne peut s'offrir la poursuite de ces mouvements migratoires sans une régulation. Une partie de la gauche souscrit aussi à l'idée des incompatibilités culturelles notamment au regard des cultures du monde arabe. Mais, il existe, à l'inverse, à gauche, un versant ancré sur une conception idéaliste qui défend ardemment la tradition française du pays d'accueil et les valeurs des droits de l'homme. Ce courant idéaliste conteste vigoureusement les pratiques répressives, les internements en centre de rétention, les reconduites à la frontière.

Cet écartèlement, que le discours officiel de la gauche essaie de masquer en stigmatisant à juste titre la pratique du pouvoir actuel, génère une orientation ambiguë et inachevée : il faut poursuivre une politique d'accueil et d'intégration, mais cette vision suppose des critères sur lesquels on n'a que très peu avancé.

Comment les socialistes peuvent-ils se positionner entre le réalisme politique et l'idéal internationaliste ? Il y a urgence à définir une politique républicaine et solidaire dans le domaine de l'immigration, en lien étroit avec les associations et ONG qui aujourd'hui apportent des aides diverses aux émigrés.

REVISER LA POLITIQUE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT

Une des réponses habituellement proposée est l'aide publique au développement (APD). Face à l'immigration économique, le soutien aux peuples, dans et pour leur pays d'origine, apparaît comme la meilleure réponse. Est-ce une réponse crédible et suffisante ? On ne peut pas passer sous silence que ce sont des politiques de très longue haleine dont les effets ne se feront sentir que dans plusieurs décennies. De plus, l'APD, qu'elle soit bilatérale ou multilatérale, fait face à des mécanismes relativement incontrôlés. L'APD se perd, est détournée, et n'a pas suffisamment de réelles retombées. Enfin, l'aide publique est fortement menacée dans son volume par la crise et les difficultés budgétaires des pays développés. Le co-développement, les micro-projets, sont un complément utile mais marginal. Par conséquent, si elle constitue une réponse adaptée et efficace à long terme, l'aide au développement ne peut permettre, à court et moyen terme, une inversion des flux migratoires. Quand on a 20 ans au Sénégal, on ne va pas attendre trois décennies que le pays dispose d'un modèle de développement efficace et juste.

Les migrations ont au moins deux autres caractéristiques, insuffisamment mises en évidence. D'une part, il existe une grande diversité de développement, des inégalités fortes à l'intérieur même de nombreux pays (ex : pays d'Europe de l'est) où le développement bénéficie seulement à une fraction de la population, et non à tout le pays, faute d'une redistribution équitable. Tous les autres sont alors poussés à émigrer. D'autre part, les migrations intra-régionales sont très importantes. Les grands flux migratoires en provenance d'Afrique Sub-saharienne sont à destination de cette même sous-région. Le continent a donc lui-même à résoudre le problème des migrations.

RECUSER LA THEMATIQUE DE L' « IDENTITE » NATIONALE

Cette thématique est dangereuse car elle est génératrice de réflexes de rejet et de politiques d'atteinte à la dignité de l'étranger et aux droits de l'homme.

Des voies plus audacieuses sont à explorer : la voie républicaine, l'affirmation du *melting pot*, et la revendication de la diversité.

D'abord, n'oublions pas que la France s'est construite sur l'immigration. Notre pays n'est pas seulement l'héritier des gaulois, les Francs – peuple d'origine germanique – ont

envahi ce territoire et ainsi largement contribués à son histoire. La France est un territoire qui s'est peuplé au fil des vagues de migrations et d'invasions successives.

Ensuite, et pour reprendre la sentence de Lucien Febvre, « *la France se nomme diversité* ». C'est bel et bien sa caractéristique première, son identité propre. La nation française résulte « *d'un travail de soi sur soi* », d'une longue période d'assimilation des traditions bretonnes, jurassiennes, dauphinoises... qui a contribué à établir son unité. Aussi refuser l'étranger par principe, en faire son ennemi et chercher absolument à le repousser, contrevient-il à notre histoire et à nos plus anciennes traditions.

RETABLIR L'ETAT DE DROIT

Quand il existe, comme dans notre pays, une tradition d'immigration ancienne et nombreuse, je pense que l'on doit procéder à des régularisations importantes. Car pour la société française, l'illégalité est le pire des maux. Il vaut mieux que tous les citoyens soient installés dans des situations de légalité, de droit. Il ne faut pas laisser se développer des espaces de non droit : c'est pour nos sociétés un cancer. Sur un temps long, il faut réfléchir à des mesures de régularisation pour toutes les situations illégales dans nos pays.

Cela passe nécessairement par une lutte réelle contre les filières d'immigrations illégales : les marchands de sommeil, les patrons abusifs... C'est sur ces points qu'il convient d'intensifier la lutte.

Dans la perspective de la régularisation, se pose la question du choix des critères. La durée de séjour effectif sur notre territoire et la capacité de ces immigrés à s'intégrer sont deux éléments essentiels de cette politique. Il faut avoir une réflexion sur le terme d'intégration, qui ne signifie ni reniement des origines, ni un abandon de la culture d'origine, mais une volonté de participer au vivre ensemble. Un troisième critère devrait intervenir, celui de l'appartenance francophone.

BATIR UNE NOUVELLE POLITIQUE D'INTEGRATION

Les personnes immigrées ne doivent pas être handicapées sur le plan de l'expression écrite et orale. L'apprentissage de la langue a, par exemple, été très largement négligé au moment de l'immigration économique des années 1960-1970. Or, on découvre aujourd'hui que beaucoup de personnes immigrées, originaires du Maghreb, ayant travaillé sur notre territoire depuis plusieurs décennies, ne s'expriment toujours pas dans notre langue. Ce phénomène touche également les hommes et les femmes. C'est un vrai sujet pour un pays développé et humaniste. Il s'agit de mettre un contenu positif dans l'objectif d'intégration : la scolarisation pour les enfants va de soi, mais aussi un dispositif pour l'acquisition de la langue pour les adultes et les moins jeunes. Or, la capacité d'accueil des associations proposant des cours de français langue étrangère est ridiculement faible par rapport aux besoins. Il y a dans ce domaine une perspective de création d'emplois pour des enseignants de français tout à fait significative. C'est une politique publique à mettre en place.

L'intégration passe aussi par l'habitat, par de bonnes conditions de logement. Ce n'est pas un chapitre propre à la politique d'immigration, cela rejoint le projet développé par la gauche concernant la mixité sociale de l'habitat et la volonté de proposer un plan Marshall pour le logement en France. Les immigrés sont aussi pénalisés par le logement que les classes défavorisées de notre pays, mais le ressenti de l'immigration a été alourdi, aggravé par l'insuffisance de la politique du logement social.

L'intégration dépend en outre fortement de la situation professionnelle de la personne immigrée, de son accès à l'emploi et de son implication dans les associations et les syndicats.

FAIRE DE LA DIVERSITE UN ATOUT DE LA COMMUNAUTE NATIONALE

La diversité des origines complique sensiblement la problématique de l'intégration des personnes immigrées. Il ne s'agit plus seulement du problème des « incompatibilités » culturelles entre une communauté d'immigrés et les Français mais aussi des difficultés entre les différentes communautés. Le rejet et les incompatibilités culturelles sont autant de difficultés que nous avons et que nous aurons à gérer. La Convention sur la diversité culturelle de 2005, signée dans le cadre de l'UNESCO, est une belle avancée, mais nous devons désormais passer du constat à l'action : comment faire pour que cette diversité soit vivable collectivement ? Comment favoriser le vivre ensemble ?

La tentation du communautarisme et du repli est cultivée par certaines personnalités politiques, dans la mesure où le communautarisme constitue une facilité et un relais électoral puissant. Nicolas Sarkozy s'emploie d'ailleurs à tisser certains liens avec l'islam et avec les communautés de cette religion.

L'idée actuelle de la droite se résume ainsi : les personnes immigrées sont diverses, on respecte leur diversité ; mais en même temps, on les enferme dans leurs spécificités et on laisse se fortifier les communautarismes, vus comme autant de clientèles électorales à flatter. C'est une vision dangereuse, de court terme.

Optons pour une solution alternative, républicaine. Parlons de République et récusons le terme d'identité nationale. Outre son effet d'exclusion, ce terme n'a aucun sens au regard du passé et de notre histoire commune. L'identité nationale n'existe pas en tant que telle, nous sommes en présence d'un *melting pot* partout dans le monde et singulièrement en France. Rappelons que près de 14 millions de Français avaient en 1999 un parent ou un grand-parent immigré, soit 23 % de la population de notre pays.

L'immigration demeure une composante constitutive du patrimoine de la République. Comment ne pas citer Léon Gambetta (grand-père originaire d'Italie), comment ne pas rappeler l'ascendance portugaise de Pierre Mendès-France et de beaucoup d'autres. De Jean-Jacques Rousseau (originaire de Genève) à Emile Zola (né Italien à Paris), nous retrouvons une longue lignée de personnalités devenues françaises qui ont largement contribué à l'équilibre et au développement de notre pays. Notre pacte républicain renvoie donc à une pédagogie subtile de la diversité et du vouloir vivre ensemble. Il y a quelque chose à trouver à travers les institutions de la République.

CONCLUSION

Aujourd'hui, nous devons être capables d'accepter et d'anticiper l'ampleur des mouvements migratoires.

La gauche devrait réaffirmer la nécessité d'adopter des mesures de régularisation, une régularisation qui doit être planifiée et fondée sur des critères précisément définis, à l'abri de tout arbitraire. Nous devons aussi promouvoir une politique d'intégration républicaine en direction de ces populations.

L'immigration n'est pas discutable, elle ne peut que s'amplifier. Donc, bâtir des murs, des frontières infranchissables est absurde. Nous devons même en faire un élément positif d'évolution de notre société et de contribution au développement. N'oublions jamais qu'après la seconde guerre mondiale, les immigrés ont été les principaux artisans de la reconstruction du pays.

En outre, tout le monde a peur du vieillissement des populations en Europe - à un degré moindre en France -, donc l'immigration doit et peut être considérée comme un apport à la vitalité de nos pays. Le rapport des Nations Unies (Octobre 2008)² atteste que « *Le déclin de la population est inévitable dans les pays développés, en l'absence de migration de remplacement* ». Il poursuit en montrant que « *pour l'Union européenne, une continuation des niveaux d'immigration observées dans les années 1990 suffirait à peu près à éviter une diminution de la population totale.* » Nous devons cesser de considérer l'immigration comme le mal. L'étranger est le représentant de nos peurs. Il peut devenir un allié de notre avenir commun.

Catherine Tasca

² Département des affaires économiques et sociales, Division de la population : « Migrations de remplacement est-ce une solution pour les populations en déclin et vieillissantes ? »